



Lettre de mission

Référente « égalité femmes / hommes »

du CREPS de Poitiers

Madame RICHARD,

Sur proposition de la directrice adjointe, vous avez accepté d'assurer les missions de référente « égalité femmes / hommes » du CREPS de Poitiers pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction. Les missions ici présentées peuvent faire annuellement l'objet d'évolutions lors de l'entretien annuel.

Au titre de votre mission de référente égalité femmes / hommes, vous êtes susceptible d'intervenir auprès des publics du CREPS suivants :

- L'équipe de direction ;
- L'ensemble des personnels du CREPS ;
- Les stagiaires de la formation.

La référente égalité femmes / hommes a pour mission principale de contribuer à installer une dynamique au sein de l'ensemble des services du CREPS sur cette thématique. Au-delà des contraintes réglementaires qui s'imposent à tout organisme public, la référente égalité femmes / hommes contribue à la qualité de vie au travail par la sensibilisation de l'ensemble des acteurs à cette exigence d'équité de traitement. Elle anime un groupe de pilotage pluri catégoriel dont l'objectif est de réaliser un état des lieux, d'imaginer une stratégie et un plan d'actions puis de le mettre en œuvre. Elle assure un rôle de conseil auprès de l'équipe de direction dans l'élaboration de la contribution de l'établissement aux objectifs ministériels en la matière.

Les missions de la référente « égalité femmes / hommes » recouvrent quatre dimensions principales :

1. Coordonner le groupe de travail interne en vue d'établir un diagnostic et de proposer une feuille de route pluriannuelle sur les objectifs visés et les actions concrètes à conduire. Le groupe produira un bilan de chaque action et un bilan annuel assortis de propositions qui seront transmis à la direction du CREPS ;
2. Impulser et mettre en œuvre des actions de sensibilisation des différents publics du CREPS ;
3. Développer des partenariats et s'inscrire dans un réseau de correspondants égalité pour identifier les bonnes pratiques ;
4. Communiquer en interne comme en externe sur les actions mises en œuvre et leur impact.

Pour vous permettre de mener à bien ces différentes missions, la direction s'engage à :

- ce que vous soyez associée, d'une manière appropriée et en temps utile, à toutes les questions relatives aux missions qui vous sont confiées ;

- vous aider à exercer vos missions en :
 - o vous fournissant les ressources et moyens qui vous sont nécessaires ;
 - o vous permettant d'entretenir vos connaissances spécialisées et vos capacités à accomplir vos missions, de réaliser votre veille et de vous tenir informée des meilleures pratiques propres à votre métier.

- veiller à ce que l'exercice de votre mission de référente soit compatible avec vos autres missions ♦

Je vous adresse tous mes encouragements et vous renouvelle ma confiance dans cette mission.

Je vous prie de croire, Madame RICHARD, en l'assurance de ma parfaite considération.

Patrice BÉHAGUE
Directeur



J'accepte de m'engager dans la mission proposée

Lucille RICHARD

